



Doc. 14003
16 mars 2016

La situation des journalistes étrangers en Turquie

Question écrite n° 701 au Comité des Ministres

de M. Nikolaj VILLUMSEN, Danemark, Groupe pour la gauche unitaire européenne

A l'automne 2015, le journaliste danois, M. Nagieb Khaja, a été arrêté et sévèrement passé à tabac par la police aux frontières turque alors qu'il tentait de traverser illégalement la frontière turco-syrienne, bien qu'il se soit identifié comme journaliste et ait présenté sa carte de presse. Après avoir été passé à tabac et soumis à une fouille minutieuse de ses effets personnels, M. Nagieb Khaja a été envoyé de l'autre côté de la frontière en Syrie.

Au début du mois de février 2016, le journaliste danois, M. Claus Blok Thomsen, a été arrêté à son arrivée à l'aéroport international d'Istanbul au motif qu'il représentait une menace pour la sécurité nationale turque et qu'il était dès lors définitivement interdit d'entrée sur le territoire. Il s'est en vain identifié comme journaliste et a été sommé d'ouvrir son téléphone et son ordinateur afin que la police puisse procéder à une vérification de ses listes de contacts.

M. Villumsen,

Demande au Comité des Ministres,

Eu égard à ces deux incidents, qu'entend faire le Comité des Ministres pour faire en sorte que les autorités turques respectent les obligations qui leur incombent conformément aux normes du Conseil de l'Europe sur la liberté de la presse?

